



VanEck
iBoxx EUR Sovereign Capped AAA-AA 1-5
UCITS ETF



Détails du fonds

Devise de base	EUR
Date de lancement	26 novembre 2012
Domicile	Pays-Bas
Actif net	€50,5M
Actions en circulation	2 681 000
Frais courants réels	0,15%
Structure du produit	Physique (réplication complète)
Conforme à la directive UCITS	OUI
Fréquence de rebalancement	Trimestriel
Fréquence de distribution	Trimestriel
Traitement des revenus	Distributeur
Pays d'enregistrement	AT, BE, CZ, DE, DK, ES, FI, HR, HU, IS, IT, LU, NL, NO, PL, PT, RO, SE, SG, UK

Informations sur l'indice

Fournisseur d'indices	S&P Dow Jones Indices
Type d'indice	Rendement total
Devise	EUR
Date de lancement	31 déc. 1998
Fréquence de rebalancement	Trimestriel
Code Bloomberg	IBXXS15T

Répartition par pays

Allemagne	29,86%
Pays-Bas	24,28%
Autriche	21,63%
Irlande	13,18%
Finlande	10,95%
Autre/Espèces	0,09%

Description du fonds

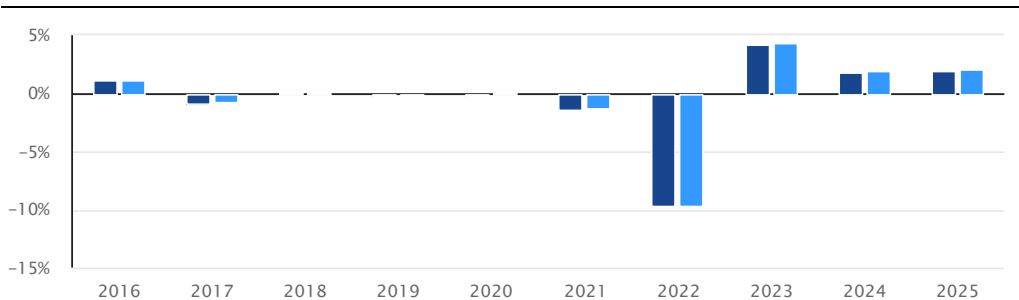
31 août 2026

Le VanEck iBoxx EUR Sovereign Capped AAA-AA 1-5 UCITS ETF est un fonds négociable en bourse conforme à la réglementation UCITS qui investit dans un portefeuille de titres obligataires dans le but de fournir des rendements d'investissement qui suivent de près la performance de l'indice iBoxx EUR Liquid Sovereigns Capped AAA-AA 1-5Y.

Historique des performances : Rendement total annuel moyen (%)

Fin du mois au 31 août 2026	1 Mois	3 Mois	CA	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	LANCEMENT DE L'ETF
ETF	-0,17	-0,69	-0,70	-0,41	1,95	-0,80	-0,59	-0,09
IBXXS15T (Index)	-0,15	-0,66	-0,60	-0,27	2,10	-0,66	-0,45	0,05

Performances passées au 31 déc. 2025



- VanEck iBoxx EUR Sovereign Capped AAA-AA 1-5 UCITS ETF
- Indice de référence (iBoxx EUR Liquid Sovereigns Capped AAA-AA 1-5 Index)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
VanEck iBoxx EUR Sovereign Capped AAA-AA 1-5 UCITS ETF	1,2	-0,8	-0	-0,2	-0,1	-1,4	-9,7	4,2	1,8	2
Indice de référence (iBoxx EUR Liquid Sovereigns Capped AAA-AA 1-5 Index)	1,2	-0,7	0,1	-0,1	0,1	-1,3	-9,6	4,3	2	2,1

Les performances passées ne préfigurent pas les rendements futurs. Le rendement cité représente le rendement passé. Les performances actuelles peuvent être inférieures ou supérieures aux rendements annuels moyens indiqués. Les ETFs domiciliés aux Pays-Bas reposent sur un indice de réinvestissement brut, contrairement à de nombreux autres ETFs et fonds de placement qui utilisent un indice de réinvestissement net. La comparaison avec un indice de réinvestissement brut constitue la forme la plus pure puisqu'elle considère que les investisseurs néerlandais peuvent récupérer l'impôt sur les dividendes prélevés. Veuillez noter que les performances comprennent les distributions de revenus brutes de l'impôt à la source néerlandais car les investisseurs néerlandais perçoivent un remboursement de la retenue d'impôt néerlandaise de 15 %. Les différents types d'investisseurs et les investisseurs d'autres juridictions peuvent ne pas être en mesure d'atteindre le même niveau de performance en raison de leur statut fiscal et des règles fiscales locales. Des frais de courtage ou de transaction s'appliquent. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations de taux de change. Les investisseurs doivent être conscients que, en raison des fluctuations du marché et d'autres facteurs, la performance des ETF peut varier dans le temps et doivent envisager une perspective à moyen/long terme lorsqu'ils évaluent la performance des ETF. **L'investissement est soumis à des risques, y compris la perte possible du capital.** Source : VanEck.

*Les périodes supérieures à un an sont annualisées.

Rendements

Rendement sur 12 mois ¹	1,06%
------------------------------------	-------

¹Le rendement sur 12 mois est le rendement qu'un investisseur aurait obtenu s'il avait détenu le fonds au cours des 12 derniers mois en supposant la VL la plus récente. Le rendement sur 12 mois est calculé en additionnant les distributions de revenus des 12 derniers mois et en les divisant par la somme de la VL la plus récente et des distributions de gains en capital effectuées au cours des 12 derniers mois. Le dividende versé peut différer du rendement de l'indice en augmentant ou en diminuant le fonds. Une partie du dividende peut être réinvestie, ce qui apparaît dans le prix sans paiement.

Les 10 principales participations

31 août 2026

BUNDESOBLIGATION	2,400	18 avr. 2030	10,6187%
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND BUNDESANLEIH		15 août 2030	10,0057%
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND BUNDESANLEIH		15 août 2031	9,2388%
OBLIGATION D'ÉTAT DES PAYS-BAS	0,750	15 juil. 2028	9,1939%
OBLIGATION D'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE		20 févr. 2031	7,7254%
OBLIGATION D'ÉTAT DES PAYS-BAS		15 janv. 2029	7,6111%
OBLIGATION D'ÉTAT DES PAYS-BAS		15 juil. 2031	7,4772%
OBLIGATION D'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE	0,500	20 févr. 2029	7,3453%
OBLIGATION D'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE		20 févr. 2030	6,5589%
OBLIGATION D'ÉTAT D'IRLANDE	1,100	15 mai 2029	4,8330%

Pour obtenir une liste complète et à jour des participations du fonds, visitez www.vaneck.com

Principes fondamentaux*

Rendement au pire	2,98%
Rendement à l'échéance	2,98%
Duration effective (années)	3,51
Années jusqu'à l'échéance	3,60
Duration modifiée (années)	3,51
Coupon	0,66%

* Ces chiffres représentent des moyennes. La valeur **Rendement au pire** mesure le rendement le plus faible entre le rendement à l'échéance et le rendement à chaque date de remboursement possible. **Rendement à l'échéance** est le rendement annualisé d'une obligation détenue jusqu'à l'échéance. La **Duration effective** mesure la sensibilité d'une obligation aux variations des taux d'intérêt qui reflète la variation du prix d'une obligation en fonction d'une variation du rendement. Cette mesure de la durée convient aux obligations avec des options incorporées. La **Duration modifiée** mesure la sensibilité d'une obligation aux variations des taux d'intérêt qui reflète la variation du prix d'une obligation en fonction d'une variation du rendement. Les **Années d'échéance** correspondent à la période de temps pendant laquelle un instrument financier reste en circulation. L'échéance fait référence à une période de temps déterminée au terme de laquelle l'instrument financier cesse d'exister et le principal est remboursé. Le **coupon** est mesuré en pondérant le coupon de chaque obligation par sa taille relative dans le portefeuille. Les coupons sont des pourcentages fixes payés sur un titre à revenu fixe sur une base annuelle. Les moyennes sont pondérées en fonction du marché. Le coupon et le rendement au pire ne reflètent pas la performance du fonds. Ces statistiques ne tiennent pas compte des frais et dépenses associés aux investissements du fonds.

Informations commerciales

ÉCHANGER	DEVISE DE TRANSACTION	ISIN	EXCHANGE TICKER	CODE BLOOMBERG	TÉLESCRIPTEUR REUTERS	SEDOL	SYMBOLE IOPV
EXCHANGE AMSTERDAM	EUR	NL0010273801	TAT	TAT NA	TAT.AS	B8S0TC2	ITAT
EXCHANGE BRUSSELS	EUR	NL0010273801	TAT	TAT BB	TAT.BR	BYYYRY8	ITAT
DEUTSCHE BÖRSE	EUR	NL0010273801	VIGB	VIGB GY	VIGB.DE	BZ06CX9	ITAT

Risques principaux

Changements dans les taux d'intérêt: Les variations des taux d'intérêt ont une influence importante sur les résultats des titres à revenu fixe émis par les gouvernements. Les dégradations potentielles ou réelles de la notation de crédit peuvent augmenter le niveau de risque supposé. C'est l'un des facteurs à prendre en compte lors d'un investissement dans un ETF d'obligations d'État.

Risque de crédit: L'émetteur du titre détenu par le Fonds peut être dans l'incapacité de payer les intérêts échus ou de rembourser le capital. C'est un autre facteur dont il faut tenir compte lorsque l'on envisage d'investir dans cet ETF.

Risque de liquidité: Une liquidité réduite signifie qu'il peut ne pas y avoir assez d'acheteurs ou de vendeurs pour permettre au Fonds de négocier facilement les investissements. C'est un facteur supplémentaire à prendre en compte avant d'investir dans un ETF d'obligations d'État.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez consulter la section « Facteurs de risque » du prospectus du fonds concerné, disponible sur www.vaneck.com.

Informations importantes

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez consulter le prospectus de l'UCITS et le document d'informations clés (KID) avant toute décision finale d'investissement. Ces documents sont disponibles en anglais et les KID dans les langues locales et peuvent être obtenus gratuitement à l'adresse suivante : www.vaneck.com, auprès de VanEck Asset Management B.V. (la "société de gestion") ou, le cas échéant, auprès de l'agent de l'établissement désigné pour votre pays.

Ces informations proviennent de VanEck (Europe) GmbH, qui est autorisée en tant qu'entreprise d'investissement de l'EEE en vertu de la directive sur les marchés d'instruments financiers ("MiFiD"). Le siège social de VanEck (Europe) GmbH est situé à Kreuznacher Str. 30, 60486 Francfort, Allemagne, et a été nommé distributeur des produits VanEck en Europe par la société de gestion. La société de gestion est de droit néerlandais et enregistrée auprès de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM).

Ce matériel est uniquement destiné à fournir des informations générales et préliminaires et ne doit pas être interprété comme un conseil d'investissement, juridique ou fiscal. VanEck (Europe) GmbH et ses sociétés associées et affiliées (dénommées conjointement « VanEck ») n'assument aucune responsabilité quant à toute décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base de ces informations.

Le VanEck iBoxx EUR Sovereign Capped AAA-AA 1-5 UCITS ETF (l'« ETF ») est un sous-fonds de VanEck ETFs N.V., une société d'investissement à capital variable de droit néerlandais. L'ETF enregistré auprès de l'AFM, géré passivement et suit un indice obligataire. Pour plus d'informations sur les marchés réglementés sur lesquels l'ETF est coté, veuillez consulter la section « Informations commerciales » sur la page de l'ETF sur www.vaneck.com. Un investissement dans l'ETF doit être interprété comme l'acquisition de parts dans l'ETF et non dans l'actif sous-jacent.

iBoxx® est une marque de IHS Markit Benchmark Administration Ltd et a fait l'objet d'une licence d'utilisation par VanEck Asset Management B.V. Les ETF VanEck domiciliés aux Pays-Bas ne sont pas parrainés, approuvés ou promus par IHS Markit Benchmark Administration Ltd. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Le rendement cité représente le rendement passé. Les performances actuelles peuvent être inférieures ou supérieures aux rendements annuels moyens indiqués.

Les ETFs domiciliés aux Pays-Bas reposent sur un indice de réinvestissement brut, contrairement à de nombreux autres ETFs et fonds de placement qui utilisent un indice de réinvestissement net. La comparaison avec un indice de réinvestissement brut est la forme la plus pure puisqu'elle considère que les investisseurs néerlandais peuvent récupérer l'impôt retenu sur les dividendes. Veuillez noter que la performance comprend les distributions de revenus brutes de la retenue d'impôt néerlandaise car les investisseurs néerlandais reçoivent un remboursement de la retenue d'impôt néerlandaise de 15 %. Les différents types d'investisseurs et les investisseurs d'autres juridictions peuvent ne pas être en mesure d'atteindre le même niveau de performance en raison de leur statut fiscal et des règles fiscales locales. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations de taux de change. Les investisseurs doivent être conscients que, en raison des fluctuations du marché et d'autres facteurs, la performance des ETF peut varier dans le temps et doivent envisager une perspective à moyen/long terme lorsqu'ils évaluent la performance des ETF.

L'investissement est soumis à des risques, y compris de perte en capital. Les investisseurs doivent acheter et vendre des parts de l'UCITS sur le marché secondaire via un intermédiaire (par exemple un courtier) et ne peuvent généralement pas les revendre directement à l'UCITS. Des frais de courtage peuvent être encourus. Le prix d'achat peut dépasser, ou le prix de vente peut être inférieur à la valeur liquidative actuelle. La valeur liquidative indicative (iNAV) de l'UCITS est disponible sur Bloomberg. La société de gestion peut mettre fin à la commercialisation de l'UCITS dans une ou plusieurs juridictions. Le résumé des droits de l'investisseur est disponible en anglais à l'adresse suivante : [complaints-procedure.pdf \(vaneck.com\)](#). Pour tout terme technique non familier, veuillez vous reporter au [Glossaire ETF | VanEck](#).

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit, ou référencée dans une autre publication, sans l'autorisation écrite expresse de VanEck.

© VanEck (Europe) GmbH